

# “Le système institutionnel belge est en état de faillite”

■ Le dossier du Ceta illustre la “dislocation du pays”, selon Olivier Maingain.

Entretien **Mathieu Colleyn**

**O**livier Maingain est l'invité de “La Libre” ce week-end. L'indéboulonnable président de Défi nous livre son analyse des événements politiques récents.

**La Wallonie s'obstine-t-elle pour des raisons idéologiques ou électorales dans le dossier du Ceta ?**

Non. Et je commencerai par dire que la Flandre est mal placée pour donner des leçons. Elle continue de faire obstacle à l'application de la convention cadre sur la protection des minorités nationales alors que la Belgique a signé ce traité et a l'obligation de le mettre en œuvre. Le Parlement flamand, seul, refuse de ratifier cette convention, au mépris des engagements internationaux de la Belgique. Je ne connais pas le détail des revendications wallonnes, mais ce dossier du Ceta pose le problème du fonctionnement interne de l'Etat belge. On ne peut pas rester dans une situation où les entités fédérées sont incapables de s'accorder pour respecter les engagements internationaux du pays.

**Il aurait fallu un dialogue interne préalable, au niveau belge ?**

Bien entendu. Je ne cherche pas de responsables à ce stade, mais il faudrait des procédures contraignantes à l'égard de l'ensemble des niveaux de pouvoir. Lorsqu'on s'engage dans une négociation, il faut qu'en amont, on ait fixé des règles internes. On ne peut pas continuer à expliquer à l'Union européenne que le dysfonctionnement de l'Etat conduit à l'impossibilité d'une position commune.

**Etait-il absurde de régionaliser le commerce extérieur ?**

Non. Il y a une cohérence et l'autonomie est bénéfique pour la Wallonie, Bruxelles et sans doute la Flandre. Mais les autonomies ne peuvent annihiler les obligations internationales de la Belgique. Il faut donc imaginer des procé-

res plus contraignantes. Avec une obligation de résultats. Ce processus doit pouvoir être sanctionné par une décision de justice. Pourquoi pas via de nouvelles compétences attribuées à la Cour constitutionnelle ? Même si la position du gouvernement wallon est fondée, on ne peut plus accepter cette image d'une Belgique disloquée. Cette situation doit servir de mise en garde à ceux, au MR, comme M. Crucke, qui disent que le confédéralisme, ce n'est pas bien grave. Le confédéralisme, c'est le Ceta multiplié dans tous les domaines. Le système institutionnel belge est en faillite car une logique confédérale est en train de s'insinuer dans la pratique.

**Quelle est la position officielle de Défi sur le Ceta ? Il y a des dissonances internes.**

Nous ne sommes pas favorables au Ceta en l'état, c'est ce que les instances du parti ont décidé. Certaines choses m'interpellent. Je ne sais pas pourquoi aucune appellation contrôlée wallonne n'est reprise dans la liste. Où le bug s'est-il produit ? Au niveau fédéral ? Au niveau wallon ? Et ce qui me préoccupe, c'est le mode de règlement des conflits et ce régime dérogatoire au droit commun. On laisse l'avantage aux investisseurs étrangers.

**Certains assurent qu'il y a des garde-fous dans le traité.**

Qui ne sont pas suffisants. Je plaide pour la création d'une juridiction internationale amenée à traiter les contentieux en matière d'exécution des traités commerciaux internationaux. Peut-être faudrait-il qu'elle dépende de l'OMC. Que l'expérience du Ceta nous serve de leçon.

**Vous êtes sur la même ligne que le PS. On a vu MM. Gosuin et Vervoort poser ensemble dans la presse. Défi est-il en train de se gauchiser ?**

Non. Ce n'est rien d'autre que deux ministres qui parlent ensemble. Le gouvernement bruxellois, malgré ses différences, arrive à parler d'une seule voix. C'est un gouvernement serein, travailleur et qui prouve son efficacité. Quant à nous, nous restons équidistants du PS et du MR.

**Vous êtes toujours extrêmement virulent à l'égard du MR, notamment en raison de son alliance avec la N-VA. Allez-vous pouvoir collaborer après le scrutin communal ?**

Je suis dur avec la politique fédérale. Un projet de gestion communale n'est pas un projet de gestion fédérale. Nous ne ferons pas alliance avec la N-VA, le PP, le PTB ou tout parti extrémiste, mais s'il y a une convergence au niveau local avec le MR, c'est possible. C'est déjà le cas dans certaines communes. Ce n'est pas une difficulté. J'espère que, pour l'avenir du pays, le MR comprendra qu'il doit se déscotcher de la N-VA. Elle est en train de réussir son objectif d'affaiblissement de l'Etat belge. Un certain nombre de fonctions régaliennes sont mises à mal. Je pense notamment au renseignement.

**Quid des efforts en soins de santé ?**

Une politique non concertée avec les acteurs de terrain. Je constate que les mutuelles qui n'étaient pas encore dans une logique d'opposition systématique au gouvernement le sont désormais. Ce sont des mesures strictement budgétaires. Il y a des économies à faire dans les soins de santé, notamment dans le coût de certains

médicaments, mais pas de cette façon mécanique. La remise en cause du financement des hôpitaux est à la limite du supportable.

**Cela va se traduire par des pertes d'emplois, selon vous ?**

C'est certain, il y aura des emplois non remplacés. Le directeur de Saint-Luc le dit clairement. Le volume d'emplois diminuera de 50 unités pour ce qui le concerne.

**Joëlle Milquet est revenue sur le devant de la scène, avec des propos très durs à l'égard de la justice. Qu'en dites-vous ?**

J'aurais été plus réservé. Je ne me prononce pas sur le dossier et je ne déduis jamais rien d'une affaire qui n'a pas été jugée. Mais les politiques doivent respecter la séparation des pouvoirs. Je perçois qu'elle ressent une injustice mais il est plus raisonnable d'attendre l'issue de la procédure judiciaire que de se faire passer pour une victime. Il ne faut pas non plus tomber dans l'excès inverse en disant que c'est déjà fini pour elle sur le plan politique. Il y a présomption d'innocence et il est normal qu'elle exerce le mandat qui lui a été confié par les électeurs.